

# Babill' AAPARS

Février 2018

Un monde de créativité!

[www.aapars.com](http://www.aapars.com) Suivez-nous sur 

ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES AFFILIÉS DE LA RIVE-SUD ~ C.P. 261, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9

**PROCHAIN  
EXPOSÉ TECHNIQUE**

**lundi, le 12 mars 2018**  
(Accueil dès 18h30)

**Centre Marcel-Dulude,  
530, boul. Clairevue Ouest,  
St-Bruno J3V 6B3**

## JEAN-LOUIS MIREAULT

Aquarelliste sur soie ~ [www.mireault-art.com](http://www.mireault-art.com)

Depuis 1978, Mireault peint sur la soie. Ses débuts, il les fait avec sa femme, France Brière, à Verchères, au Vieux Moulin.

Par la suite, il s'est joint à l'association des Artisans du Richelieu et, en 1987, au CMAQ avec un premier Salon des Métiers d'Art de Montréal. Depuis, il a exposé en France, en Espagne, au Portugal, aux États-Unis et en Tunisie en 2005.

En 2011, un très grand honneur attendait Mireault, celui d'être reconnu comme MSP au SPIN (Master Silk Painter au Silk Painters International). Il fait partie d'un nombre très restreint de grands professionnels de la peinture sur soie (10 seulement en 2011).

### EXPOSÉ TECHNIQUE

#### La soirée comportera 3 volets :

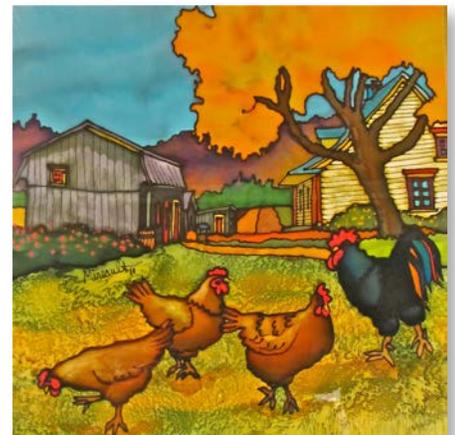
- Histoire de la soie (30 minutes)
- La peinture sur soie (60 minutes : vidéo, livres et divers artéfacts)
- Mireault peintre sur soie (démarche et démonstration 60 minutes)

Dans le premier volet, un survol des hauts faits de la riche histoire de la soie sera expliquée aux participants. Qu'il suffise de mentionner : l'origine hasardeuse de la découverte de la soie, le secret jalousement gardé entourant la soie, la route de la soie, l'apparition et la disparition de l'art de cultiver et de travailler le ver à soie en Europe ... À quelle époque la peinture sur soie apparaît-elle au Québec?

En second lieu, à l'aide de différents volumes et auteurs, en utilisant différents artéfacts, un historique de la technique de la peinture sur soie sera exposée. Suivra l'évolution jusqu'à nos jours de cette riche forme d'expression artisanale et artistique.

Et finalement, à l'aide d'un vidéo d'une durée de 30 minutes la technique de la peinture sur la soie sera expliquée. Mireault fera aussi une présentation de sa technique de peinture sur soie selon le serti à la gutta. Étalage des instruments et teintures utilisées ainsi qu'une démonstration in vivo de peinture sur soie complétera cet atelier-conférence.

Le tout sera suivi d'une remise d'éléments souvenirs, créations de l'artiste.



**Première partie de  
l'exposé technique**

**Assemblée  
générale annuelle**

(voir ordre du jour en page 3)

## EXPOSÉ TECHNIQUE

Lundi, le 5 février 2018  
**MICHEL RAYMOND**

Artiste peintre / Pastel ~ [www.mraymond.ca](http://www.mraymond.ca)

Michel Raymond peint depuis son adolescence tant au pastel sec qu'à l'huile. À l'année 2000, il sent le besoin de suivre une formation afin de développer son art. Cela s'est concrétisé avec l'artiste peintre Juan Cristobal et différents maîtres pastellistes ainsi qu'avec le portraitiste Denis Jacques.

En s'investissant toujours plus dans la création artistique, il a découvert que les ambiances créées par des lumières contrastantes l'attirent et ce, quel que soit le sujet.

Cela l'a conduit à explorer le thème de la pluie avec le pastel sec. Ce travail a fait en sorte que ces œuvres se distinguaient de ce qui est traité généralement avec ce médium.

À cela s'ajoute maintenant, pour son extraordinaire potentiel d'émotions, le défi du portrait et le thème des personnages à l'huile.

### EXPOSÉ TECHNIQUE

L'exposé portera sur la démarche de Michel Raymond pour produire un pastel en 4 étapes.

Il expliquera l'objectif visé par chacune d'elle à l'aide d'une scène de pluie qui caractérise son travail.



## EXPOSÉ TECHNIQUE

Lundi, le 9 avril 2018  
**PIERRE MORIN**

Artiste peintre / Huile ~ [www.morinart.com](http://www.morinart.com)

Il est un artiste de la tradition des beaux-arts dont la pratique est l'art figuratif. Dans ses travaux, le sujet est un prétexte à l'organisation de composantes qui engendrera une structure savamment étudiée, équilibrée et qui obéit sans condition aux grandes règles de la composition. Le dessin doit toujours être rigoureux, tout comme la maîtrise technique et la cohérence plastique. Le sujet peut parfois même favoriser une préférence de manière soit davantage vers le réalisme ou vers l'impressionnisme, mais la saveur des deux est omniprésente. Les couleurs sont sous l'influence de leurs forces propres à générer la lumière, des sensations, des émotions et de l'harmonie. « **Ses peintures sont des hommages à la beauté, à l'harmonie et à la paix** »

### EXPOSÉ TECHNIQUE

L'exposé portera sur la façon dont il pratique son métier.

- Les 8 éléments qui guident sa pratique.
- Il fera une démonstration de la fonction des premiers «jus» dans une toile.
- Il offrira en prix de tirage une giclée de qualité muséale.



### VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'AAPARS

Danielle Tremblay, présidente  
[danoulynn.art@gmail.com](mailto:danoulynn.art@gmail.com) 450.446.5208

Vacant, vice-président(e) et co-directeur(trice) des expositions

Jacques Landry (intérim), vice-président aux partenaires  
[famille\\_landry00@sympatico.ca](mailto:famille_landry00@sympatico.ca) 450.461.3796

Michel Côté, trésorier, co-responsable des ateliers de modèles vivants  
[mcote.ca@videotron.ca](mailto:mcote.ca@videotron.ca) 450.676.6581

Line Valade, directrice aux expositions  
[docline@videotron.ca](mailto:docline@videotron.ca) 514.953.1042

François Gagnon, directeur au développement culturel  
[amigo3@videotron.ca](mailto:amigo3@videotron.ca) 450.674.4821

France Godbout, directrice au recrutement  
[france.godbout@hotmail.com](mailto:france.godbout@hotmail.com) 450.467.1655

Josée Côté Tellier, secrétaire  
[tellierjosee@videotron.ca](mailto:tellierjosee@videotron.ca) 450.332.5612

Réjean Gosselin, directeur publicité et communications  
[rejeanilgosselin@videotron.ca](mailto:rejeanilgosselin@videotron.ca) 450.449.2998

Louise Rousse, directrice à la formation  
[louiserousse@videotron.ca](mailto:louiserousse@videotron.ca) 450.445.2651

Guylaine Ruel, directrice au journal  
[g\\_ruel@sympatico.ca](mailto:g_ruel@sympatico.ca) 450.349.1568

Claire Marchand, directrice Facebook  
[march.beau@hotmail.com](mailto:march.beau@hotmail.com) 450.741.4509

## Message important

Si vous désirez faire paraître une annonce dans le numéro de **MARS 2018**, vous devrez la faire parvenir au plus tard le **22 FÉVRIER**

à Guylaine Ruel à l'adresse suivante :  
[g\\_ruel@sympatico.ca](mailto:g_ruel@sympatico.ca)

Renée Bellavance, coordonnatrice des expos Re/Max  
[reneebellavance@videotron.ca](mailto:reneebellavance@videotron.ca)

Ghislaine Pilotte, responsable galerie virtuelle  
[pilotte.ghislaine@videotron.ca](mailto:pilotte.ghislaine@videotron.ca)

### Vos Relationnistes à l'AAPARS

Nicole Bédard	450.332.3316	Raymonde Dubord	514.499.3191
Françoise Bélanger	450.467.7435	Céline Leblanc	450.482.0551
André Brisson	450.653.1947	Mariette Lessard	450.649.4148
Françoise Deschênes	450.674.8824	Sylvie Major	450.652.0764
Sylvie Desroches	450.468.1071	Sophie Toutant	450.580.4157
Michèle Doucette	450.464.1726	Céline Vallières	514.382.5519

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – 12 MARS 2018

La grande salle du Centre Marcel-Dulude,  
530 boul. Clairevue ouest, Saint-Bruno-de-Montarville, 19 h

## Ordre du jour

- 1 ► Ouverture de l'assemblée et quorum
- 2 ► Nomination du Président et du Secrétaire de l'assemblée
- 3 ► Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 ► Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2017
- 5 ► Mot de bienvenue de la Présidente et rapport des activités de 2017
- 6 ► Lecture et adoption des états financiers
- 7 ► Nomination d'un Président d'élections
- 8 ► Présentation des membres du Conseil d'administration par le Président d'élections
- 9 ► Élection des membres du Conseil d'administration et nomination des relationnistes
- 10 ► Ratification des actes
- 11 ► Remerciements aux membres sortants
- 12 ► Période de questions
- 13 ► Levée de l'assemblée

### Postes en élection

<i>Président (e)</i>	Danielle Tremblay
<i>Vice-président par intérim CDA et Partenaires</i>	Jacques Landry
<i>Vice-présidente et codirectrice aux expositions</i>	Louise Godin
<i>Trésorier</i>	Michel Côté
<i>Directrice au recrutement</i>	France Godbout
<i>Directeur publicités et communications</i>	Réjean Gosselin
<i>Directeur au Développement culturel</i>	François Gagnon
<i>Directrice à la formation</i>	Louise Rousse

**Nous devons ratifier le poste de Line Valade Directrice aux expositions**

**Nous devons ratifier le poste de Claire Marchand Directrice aux réseaux sociaux**

**Les fonctions des officiers seront attribuées entre les administrateurs lors d'une réunion.**

***Relationnistes dont le mandat se termine en juin 2018 :***

Sylvie Desroches, André Brisson, Françoise Deschênes, Céline Leblanc, Mariette Lessard, Sylvie Major, Sophie Toutant

## MARCHÉ AUX PUCES

Veillez noter que le soir de l'assemblée générale, un « **marché aux puces** » sera organisé dans le grand hall d'entrée du centre Marcel-Dulude. Si vous désirez vous départir de tout matériel d'artiste, exemples : livres concernant l'art, chevalets, tubes de peinture etc., vous devez simplement réserver un espace sur une table en communiquant avec :

Réjean Gosselin au 450.449.2998 ou [rejeanilgosselin@videotron.ca](mailto:rejeanilgosselin@videotron.ca)

***C'est gratuit !!!***

# EXPOSITION PRINTANIÈRE DE L'AAPARS

## *Les 5 et 6 mai à Mont-Saint-Hilaire*

*Horaire : samedi et dimanche de 10h à 17h*

*Installation : samedi 5 mai dès 8h30*

La 9<sup>e</sup> édition de l'Exposition Printanière de l'AAPARS aura lieu au Pavillon Jordi-Bonet à la magnifique salle communautaire « La Nature en Mouvement » de Mont-Saint-Hilaire. Il y aura un vernissage le samedi 5 mai à 14h. Inscrivez-vous dès maintenant et créer vos plus belles œuvres afin d'offrir aux visiteurs une exposition à la hauteur de votre talent.

L'exposition est offerte uniquement aux membres en règle de l'AAPARS au moment de l'inscription et de l'exposition. Le coût est de **90 \$** pour deux surfaces d'exposition juxtaposées et disposées à angle de 90°. Chaque surface de panneau troué mesure environ 48 pouces de large par 72 pouces de haut. Les sites sont attribués par tirage au sort à l'arrivée des exposants.

**Les inscriptions se font par la poste du 2 février au 23 mars 2018.** Sera considérée comme inscrite toute personne dont nous recevons obligatoirement la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du paiement libellé au nom de l'AAPARS daté **au plus tard le 23 mars 2018.**



Il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date. Vous pouvez également nous remettre en mains propres votre inscription lors de l'exposé technique du 5 février au Centre Marcel-Dulude à Saint-Bruno-de-Montarville.

Le nombre de places étant limité à une soixantaine d'artistes, **la priorité est accordée aux premiers inscrits** (le tampon de la poste faisant foi de la date d'inscription pour ceux et celles qui auront posté leur inscription). Les artistes dont l'inscription ne sera pas retenue, en raison des places limitées, seront avisés au plus tard au début avril. Les exposants admis recevront leurs cartons d'invitation, cartels, protocole, etc. par la poste **deux semaines avant l'exposition.**

Les artistes intéressés à peindre sur place devront l'indiquer sur la fiche d'inscription.

**AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.**

**Nous vous prions de consulter le protocole d'entente disponible sur notre site internet au : [www.aapars.com](http://www.aapars.com) sous l'onglet « Découvrez les activités de l'AAPARS / Exposition Printanière » pour connaître les règlements et conditions de l'exposition. Vous devez vous soumettre à ces règles, faute de quoi, nous devons retirer votre participation de l'exposition.**

Nous avons un **urgent besoin de bénévoles** pour faire de cette exposition un succès. Que ce soit pour une heure ou une journée, avant ou pendant l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole. L'horaire et la tâche seront établis par la responsable des bénévoles de l'exposition.

**Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :**

**Line Valade**, directrice des expositions **au 514-953-1042** [docline@videotron.ca](mailto:docline@videotron.ca)

**Danielle Tremblay**, présidente AAPARS **au 450-446-5208** [danoulynn.art@gmail.com](mailto:danoulynn.art@gmail.com)

# EXPOSITION PRINTANIÈRE DE L'AAPARS



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION : Exposition Printanière de l'AAPARS Les 5 et 6 mai 2018 – Samedi et dimanche de 10h à 17h Pavillon Jordi-Bonet à la salle « La Nature en Mouvement » Mont-Saint-Hilaire

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste utilisé pour la publicité (bottin, affichette etc.) : \_\_\_\_\_  
(si différent de celui mentionné plus haut)

Adresse : \_\_\_\_\_  
n° civique                      rue                                      ville                                      code postal

Numéro de téléphone (rés.) : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone (cell.) : \_\_\_\_\_  
(Ce numéro de téléphone sera inscrit dans le bottin des artistes distribué aux visiteurs)

Numéro de téléphone d'urgence : \_\_\_\_\_ Lien avec vous : \_\_\_\_\_  
(Pour rejoindre une personne si vous avez un malaise ou autre lors de l'exposition)                      (Ex. : conjoint, ami, etc.)

Courriel : \_\_\_\_\_

(pour recevoir la confirmation de votre inscription ainsi que l'envoi des cartels et cartons d'invitation en format électronique)

Date de renouvellement de votre carte de membre : \_\_\_\_\_

Peindrez-vous sur place lors de l'exposition?    Oui                       Non

### AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ ET TOUS LES PRODUITS DEVRONT ÊTRE INODORES.

Pour réserver mes deux surfaces d'exposition juxtaposées, vous trouverez ci-joint mon chèque de **90 \$** libellé au nom de l'AAPARS, daté au plus tard le 23 mars 2016 et posté à cette adresse (priorité accordée aux premiers inscrits d'après le tampon postal) :

**AAPARS – Exposition Printanière  
Casier postal 261  
Saint-Bruno-de-Montarville, Qc  
J3V 4P9**

**Renouvellement** : Si vous désirez envoyer votre renouvellement en même temps que votre inscription, veuillez s'il vous plaît faire **deux (2) chèques différents** afin de faciliter le travail des bénévoles.

**Photos par courriel demandées** : Pour ceux et celles qui le désirent, dans le but de publiciser l'exposition sur notre carton d'invitation, ou tout autre publication, veuillez nous envoyer une ou deux photos de vos œuvres. **Aucune photo de vos œuvres imprimées sur papier ne sera acceptée.** Vos œuvres doivent être numérisées en format jpeg et envoyées par courriel à l'adresse suivante : [docline@videotron.ca](mailto:docline@videotron.ca). Plusieurs œuvres seront sélectionnées. Notez que pour créer un montage avec ces œuvres, nous devons probablement effectuer une coupe partielle de vos œuvres.

#### S.O.S. bénévoles :

Pour la réussite de notre exposition, nous avons besoin de votre aide pour l'accueil, l'emballage, la distribution des affiches, l'installation, impression de documents etc. **Que ce soit pour une heure ou une journée, avant, pendant ou après l'exposition, chaque artiste exposant s'engage à donner au minimum une ou deux heures de son temps en tant que bénévole.**

Je suis disponible pour vous aider à : \_\_\_\_\_

et/ou mon conjoint est également disponible à vous aider à : \_\_\_\_\_

Je joins à ce formulaire :     mon chèque au montant de **90 \$ (2 panneaux)** libellé au nom de l'AAPARS et daté du 23 mars 2016. **(Veuillez prendre note qu'il n'y aura aucun remboursement si vous annulez votre participation après cette date.)**

# EXPOSITION PRINTANIÈRE DE L'AAPARS

## Protocole d'entente de l'exposant Exposition Printanière de l'AAPARS

Pavillon Jordi-Bonet /salle «La Nature en Mouvement» de Mont-Saint-Hilaire

### Objet de l'entente :

1. L'artiste est un membre en règle de l'AAPARS au moment de son inscription et de l'exposition.
2. L'artiste garantit que toutes les œuvres exposées sont originales, conçues et créées en totalité par lui et qu'elles ne sont pas des copies ou reproductions en tout ou en partie d'une œuvre d'un autre artiste. Les giclés ou autre forme de reproduction sont interdits sur les surfaces d'exposition même si l'artiste en possède le droit d'auteur. (voir la définition d'une copie ci-dessous).
3. **Des vérifications aléatoires seront faites parmi tous les exposants afin de s'assurer de l'originalité de leurs œuvres. Dans ce cas, l'artiste devra fournir ses photos, esquisses, dessins ou autres éléments de preuve.**
4. Tous les médiums suivants sont acceptés : huile, acrylique, aquarelle, pastel, techniques mixtes, fusain, gouache, graphite, encre (ou autre sous approbation par l'AAPARS avant l'exposition).
5. **Ne sont pas acceptées**, des œuvres exécutées pendant des cours, ateliers, sessions de coaching **sous la supervision d'un professeur** et/ou qui ont été retouchées par une autre personne que l'artiste. Les œuvres doivent avoir été conçues et créées en totalité par l'artiste. Cependant, les œuvres créées dans les ateliers libres de peinture ou lors de session de groupe de peintres sans supervision sont acceptées.
6. Aucune œuvre exécutée directement à partir d'une image numérique, de l'Internet, de matériel imprimé, de transfert d'image, en tout ou en partie ou rehaussée grâce à l'ordinateur, ne sera acceptée. L'œuvre doit avoir été exécutée entièrement manuellement.
7. Tout matériel de collage (image de revues, magazines, journaux, livres ou autre matériel imprimé) ne doit pas représenter plus de 20% de l'œuvre totale. Ce règlement ne s'applique pas pour les matières utilisées pour textures les fonds (i.e. papier de soie, papier japonais etc.)
8. **Toute image collée ou photo (même si vous en avez les droits d'auteur) ne doit en aucun cas représenter en tout ou en partie le sujet principal d'une œuvre.**
9. **Tout matériel de collage qui est appliqué directement sur une œuvre sans être peint ne doit pas représenter plus de 20 % de l'œuvre totale.**
10. **Les matières utilisées pour texturer les fonds (c.-à-d. papier de soie, papier japonais, sable, etc.) ne sont pas assujetties à la règle précédente (no 9).**
11. **Les matières de texture peintes et qui représentent le sujet principal de l'œuvre ne doivent pas couvrir plus de 50 % de la surface totale de l'œuvre.**
12. **Tout objet ou texture apposés sur l'œuvre, peint ou non, doit être d'une épaisseur maximum de 1".**
13. **Le prix minimum d'une œuvre doit être de 100 \$**, ceci afin de ne pas déprécier les œuvres des autres exposants, ni les médiums utilisés. Les diptyques ou triptyques sont permis.
14. L'artiste a la responsabilité d'installer lui-même ses œuvres entre 8h30h et 9h45, samedi le 5 mai, à l'endroit qui lui est assigné par tirage au sort au moment de son arrivée. Si à 9h45 l'accrochage n'est pas terminé, l'artiste ne sera plus considéré comme participant à cette exposition.
15. L'artiste ne doit occuper que l'espace qui lui est assigné par tirage au sort. Les œuvres ne doivent en aucun cas dépasser les surfaces d'exposition afin de ne pas nuire à ses voisins.
16. **RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ SUR LE SOL OU SUR LA CHAISE** (ex. : sac à main, boîte à lunch etc.). Seule une boisson peut être mise discrètement sous la chaise. Un frigo est à la disposition des artistes dans la section cuisine.
17. **L'artiste qui peint sur place doit utiliser des produits inodores afin de ne pas nuire aux visiteurs et aux autres artistes. AUCUN PRODUIT INFLAMMABLE NE DOIT ÊTRE UTILISÉ.**
18. L'artiste s'engage à être présent pendant toute l'activité, à assurer la surveillance de ses œuvres ou à déléguer quelqu'un pour le faire à sa place (samedi et dimanche de 10h à 17h).
19. Si une œuvre est livrée sur place durant l'exposition, il peut la remplacer ou réaménager ses œuvres. Tous les artistes devront attendre obligatoirement à 17h00 le dimanche avant de décrocher leurs œuvres.
20. Les petites tables de toute sorte n'étant pas permises, l'association fournira une tablette (environ 8» x 30») installée au bas d'une des surfaces d'exposition. L'artiste pourra y déposer uniquement son portfolio, cartes de visites, cartes de souhait et/ou signets.
21. L'artiste s'engage à respecter les consignes suivantes :
  - Disposer ses œuvres de façon esthétique selon les normes du document « Accrochage Accrocheur »;
  - Pour le respect de vos œuvres et de vos acheteurs potentiels, toutes les œuvres doivent être encadrées (encadrements en très bon état) ou présentées sur une toile galerie (minimum 1 1/2 pouce d'épaisseur) aux côtés peints proprement et sans broche apparente. La présentation des œuvres doit être de qualité.
  - Fournir les crochets spéciaux pour panneaux troués pour suspendre ses œuvres ainsi que sa gommette pour les cartels et l'affichette à son nom;
  - Inscrire clairement sur les cartels fournis par l'association : nom de l'artiste, titre de l'œuvre, dimensions de l'œuvre sans l'encadrement, médium et prix;
  - Utiliser le matériel d'identification fourni par l'AAPARS pour identifier son espace;
  - **Ne rien accrocher d'autre que ses œuvres sur ses panneaux;**
  - Manipuler avec délicatesse le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS;
  - Seul le matériel d'éclairage fourni par l'AAPARS sera accepté, ceci afin de respecter les limites de voltage des locaux loués;
- Enregistrer ses ventes à la table des ventes pour statistiques uniquement, l'AAPARS ne retenant aucun pourcentage sur les ventes;
- Chaque artiste exposant s'engage à donner de son temps en tant que bénévole en participant à la rotation au bureau des ventes, à l'accueil des visiteurs ou toute autre tâche selon l'horaire défini par la responsable des bénévoles;
- À la fin de l'exposition, remettre les lieux tels qu'ils étaient à son arrivée.

L'artiste dégage l'AAPARS ainsi que la ville de Mont-Saint-Hilaire de toute responsabilité en ce qui a trait au feu, au vol, aux bris et/ou dommages de ses œuvres et il en assume lui-même les pertes, le cas échéant.

#### AUTORISATION – PRISE DE PHOTOS POUR PROMOTION

Tout exposant participant à une exposition de l'AAPARS accepte que les représentants de la presse ainsi que les organisateurs de l'événement de l'AAPARS prennent des photos de l'exposition dans lesquelles l'exposant et/ou son kiosque et ses œuvres peuvent être représentés. L'exposant donne par la présente son autorisation irrévocable et gratuite aux représentants de l'AAPARS et à ceux de la presse pour publier ces photos dans tout média public, qu'il soit électronique ou imprimé et ce, pour une durée illimitée. Les images pourront être recadrées et/ou assemblées sans aucune condition de l'artiste, pour répondre aux besoins de communication de l'AAPARS.

L'artiste a lu ce protocole d'entente recto verso et s'engage à le respecter, faute de quoi il pourrait se voir refuser le droit d'exposer.

#### Copie, reproduction ou étude ?

Dans le but d'accréditer notre association sur le plan culturel, nous nous devons de clarifier la situation face aux copies et reproductions d'œuvre d'art afin de faire respecter les droits d'auteur, tant des artistes peintres que des photographes.

Ainsi toute œuvre exécutée à partir d'une œuvre d'un autre artiste que soi-même, ou d'une photographie autre que la sienne sans autorisation écrite du photographe ou de sa succession, ne pourra pas être exposée lors des expositions organisées par l'AAPARS même si l'auteur est décédé depuis plus de 50 ans.

Une copie est une reproduction exacte d'une œuvre d'art en tout ou en partie. Une œuvre d'art est également une reproduction si elle représente exactement une photographie prise par une autre personne que l'artiste sans son autorisation. En d'autres mots, reproduire en peinture une photographie prise dans un calendrier, une revue, un journal, etc. est une reproduction.

Une étude est l'ensemble des travaux, (esquisses, essais de couleurs, dessins, ...) qui précèdent et préparent l'exécution d'un projet, en l'occurrence, une œuvre.

« La courtoisie, l'entraide et la bonne humeur sont toujours de bon aloi entre tous les partis. »

Dès son arrivée, l'artiste doit remettre ce document signé aux responsables de l'accueil, samedi 5 mai à 8h30

Je \_\_\_\_\_ certifie avoir reçu et lu le protocole d'entente et m'en déclare satisfait.

(LETTRES MOULÉES)

(SIGNATURE DE L'ARTISTE EXPOSANT)

(DATE)

(SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE L'AAPARS)

# ANNONCE DE L'AAPARS DANS LE MAGAZIN'ART

## Opportunité d'une parution dans le Magazin'Art pour tous les membres

Vous n'avez pas de galerie virtuelle sur le site de l'AAPARS mais vous aimeriez faire paraître une de vos œuvres dans la revue **Magazin'art** ?

**L'Exposition Printanière de l'AAPARS**

**5 et 6 mai 2018 au Pavillon Jordi-Bonet**

L'Association des Artistes Peintres Affiliés de la Rive-Sud (AAPARS) vous convie à la 9e édition de son Exposition Printanière. L'événement aura lieu à la salle La nature en mouvement du Pavillon Jordi-Bonet, situé au 99 rue du Centre-Civique à Mont-Saint-Hilaire. Le public pourra admirer les œuvres originales des 67 artistes peintres qui seront sur place pour vous rencontrer. Un rendez-vous à ne pas manquer, les samedi et dimanche, 5 et 6 mai, de 10h à 17h. L'AAPARS offrira aux visiteurs un vernissage à 14h, le samedi 5 mai.

L'achat d'une œuvre sur place vous donnera la chance de gagner la valeur de l'œuvre jusqu'à concurrence de 300\$. De plus, trois chèques cadeaux d'une valeur de 100\$ applicable à l'achat d'une œuvre feront l'objet d'un tirage.

**unmondedecreativite.com**  
UN LIEN DIRECT AVEC L'ARTISTE

**Peintre à l'œuvre, entrée gratuite !**

Abonnez-vous au blogue en consultant notre site web sur [www.aapars.com](http://www.aapars.com)

Visitez la galerie virtuelle des artistes et **suivez-nous sur**

Profitez de cette opportunité spéciale qui vous est offerte au coût de **150\$**, pour la prochaine édition. Vous devez faire parvenir votre chèque de **150 \$** au nom de l'AAPARS par la poste à l'adresse suivante : **C.P. 261 Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9 A/S Danielle Tremblay.**

et deux photos de vos œuvres, une horizontale et une verticale, par courriel au format ".jpg" (2 MegaPixel de préférence) à : **danoulynn.art@gmail.com** en y joignant les détails suivant:  **votre nom d'artiste et votre site Web.**

Il est très important que les photos reflètent très bien vos œuvres (ni trop sombre ni trop claire ni trop flou).

**Il est à noter que les artistes de la galerie virtuelle conservent le privilège de faire paraître une œuvre au coût de 125\$ pour toutes les parutions du Magazin'Art.**

**Danielle Tremblay**

C.P. 261 Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P9  
450.741.4509

## Le corps sous toutes ses formes !

L'étude du corps humain a toujours joué un rôle incontournable à travers les époques qui sillonnent l'histoire de l'Art. La figure humaine reste au centre de nombreuses oeuvres modernes et contemporaines, qu'elle soit représentées avec objectivité, ou transfigurées dans une vision originale.

Enseigné dans les ateliers d'art depuis plus de 500 ans, le travail d'après "modèle vivant", est une des composantes traditionnelles de la formation de l'artiste. Il permet l'amélioration du sens de l'observation et le développement d'une sensibilité qui favorisent l'émergence d'une écriture efficace dans un style personnel.

Capter rapidement les proportions du modèle, les tensions et le mouvement, donne au dessin toute son expressivité. Cet exercice est profitable à tous et demeure l'un des meilleurs moyens de progresser rapidement dans l'art du dessin.



### ***Les ateliers de l'AAPARS***

Depuis plus de 20 ans l'AAPARS tient hebdomadairement des ateliers de modèle vivant au Centre Communautaire de Saint-Bruno-de-Montarville.

Au cours de ces ateliers libres (sans professeurs), des membres de tout les niveaux travaillent sans aucune contraintes, dans une ambiance détendue. Avec des buts individuels différents les uns des autres, chacun y trouve une satisfaction personnelle.

Il y a deux ateliers. L'atelier des poses rapides a lieu le jeudi soir de 19h00 à 22h00. L'atelier des poses longues a lieu le vendredi matin de 9h45 à 12h45.

#### ***Atelier des poses rapides:***

Les ateliers de poses courtes sont axés sur l'expressivité et la gestuelle à l'aide de médiums simples (craies crayons fusains, pastels). Les poses vont d'une durée de 30 secondes à 15 minutes.

#### ***L'atelier des poses longues:***

Les ateliers de poses longues offrent la possibilité d'approfondir le sujet et d'effectuer un travail plus élaboré. Il permet l'utilisation des médiums plus exigeant tel que l'acrylique et l'huile.

Nous alternons de semaine en semaine entre une pose de trois heures et plusieurs poses de moindres durées allant de cinq minutes à une demi heure.

Intrigant et à la fois intimidant, les ateliers suscitent la curiosité des artistes qui n'ont pas encore eu la chance d'expérimenter cet forme d'art. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec **Françoise Laborie, responsable des ateliers de poses rapides, au 450-653-6304** ainsi qu'avec **Linda Viens, responsable des atelier des poses longues, au 514-465-0293.**

# Profitez de cette opportunité pour vous impliquer.

Vous aimez votre association et les activités que nous organisons, nous avons besoin de vous pour assurer la bonne continuité de nos événements.

## Poste à combler immédiatement

### Vice-Président, partenaires AAPARS

Veillez prendre note que le Poste de Vice-Président, partenaires AAPARS est vacant suite au retrait du C.A. de Carol Bérubé pour des raisons de santé. J'assume cette fonction par intérim, alors je suis disponible pour vous seconder et vous permettre d'apprendre graduellement les tâches de cette fonction qui est très importante pour le financement des activités de l'AAPARS. **Jacques Landry - jlandryartiste.com**

### Vice-président(e) et co-directeur(trice) des expositions

L'association est à la recherche d'un vice-président(e) et co-directeur(trice) aux expositions pour remplacer Louise Godin qui a mis fin à son mandat pour des raisons personnelles.

Communiquez avec **Danielle Tremblay, présidente AAPARS**, danoulynn.art@gmail.com, tél: 450-446-5208

## Poste de trésorier disponible en juin 2018

L'association est à la recherche d'un trésorier pour remplacer Michel Côté, après 18 ans de service, mandat se terminant le 4 juin 2018.

**SVP lui communiquer votre candidature ou vos recommandations de candidature au :**  
450-676-6581 ou par courriel à : mcote.ca@videotron.ca.



Je veux souligner le bonheur d'avoir été sélectionné par **Magazin'art/ hiver** « Profil d'artiste »

Merci à **madame Odette Moreau** éditrice du **Magazin'art** et **madame Isabelle Gauthier** rédactrice, de m'avoir choisi pour le « Profil d'artiste » édition/hiver 2017-18

Grandement apprécié.

**Yves Doré artiste peintre**

### Nouveau ! Nouveau ! Cinq ateliers de liberté et créativité avec l'artiste enseignante Francine Leroux

VENEZ FAIRE DANSER LES COULEURS EN EXPÉRIMENTANT LE PAPIER, L'EAU, L'AQUARELLE, LES ENCRE, L'ACRYLIQUE, LES MÉDIUMS MIXTES  
TOUT EN LAISSANT LIBRE COURT À VOTRE CRÉATIVITÉ.



Atelier de 5 semaines à Sainte-Julie, les mardi de 13h à 16h, à compter du 13 février, (3 à 5 personnes max.)

« un thème par semaine »,

Pour information et inscription:  
450-922-8649, info@francineleroux.com



**HEUREUX COMPLICE  
DE VOTRE  
CRÉATIVITÉ  
ET DE BELLES ÉCONOMIES  
SUR VOTRE MATÉRIEL !**

Les membres de l'AAPARS font partie de notre programme de récompenses. Profitez-en !



Pour tous les détails, visitez  
[www.deserres.ca/fr/associations](http://www.deserres.ca/fr/associations)

# MERCI DE VOTRE COLLABORATION

## ÉLITE (PLATINE)

**RE/MAX ACTIF INC.**  
Agence immobilière  
Mme Micheline Beaugrand, Directrice et propriétaire  
1592 de Montarville, Saint-Bruno, J3V 1T7. Tél.: 450-461-1708

**AACHEM**  
ENCADREMENT - MATÉRIEL D'ARTISTE - MOBILIER

**Desjardins**  
Gestion de patrimoine  
VALEURS MOBILIÈRES  
Équipe Gauvreau-Georges-Legault  
Quartier DIX30 - 450 349-1384

**DeSerres**  
deserres.ca

## MAJEURS (OR)

**Saint-Bruno**  
DE-MONTARVILLE

**MAGAZINart**

**QUARTIER DIX30**

**Québec**  
MARIE MONTPETIT  
Ministre de la Culture et des Communications  
Ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

**Boucherville**

**VERSANTS**  
www.versants.com

**Plumes & PINCEAUX**  
872, Ruisseau-Barré,  
Marieville J3M 1P2  
450-460-0192

**Québec**  
LUCIE CHARLEBOIS  
Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie.

**BMO Banque de Montréal**  
1560, rue Montarville, Saint-Bruno J3V 3T7

**OUTFRONT**  
média

**Québec**  
GAETAN BARRETTE  
Député de La Pinière  
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Mont-Saint-Hilaire  
Ville de nature, d'art et de patrimoine  
Yves Corriveau, Maire de Mont-Saint-Hilaire

**MUSÉE des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire**

**VIGNOLE ET CIDRERIE COTEAU ROUGEMONT**  
1105, Petite Caroline,  
Rougemont JOL 1M0

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**  
SIMON JOLIN-BARRETTE  
Député de Borduas

## COLLABORATEURS (ARGENT)

**Encadrement DERY**  
1999, rue Nobel, local 4A,  
Sainte-Julie J3E 1Z7 450 649-4981

**Matthew Dubé**  
Député  
Beloil-Chambly  
1 877 741-7802

**graphicpixelab**  
1305, Boul. Marie-Victorin, suite 100  
Saint-Bruno J3V 6B7

**La Relève**  
Le journal hebdomadaire de Boucherville

**CAFÉ BROSSARD**  
514-321-4121

**galerie mptres ART**  
220 Hôtel de ville (rte 116),  
Durham-Sud, 819 858-2177  
www.galeriemptresart.com

**Michel Picard**  
Député  
Montarville  
1428 rue Montarville, Bureau 203,  
Saint-Bruno-de-Montarville  
(Québec) J3V 3T5  
Michel.Picard@parl.gc.ca

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**  
DIANE LAMARRE  
Députée de Taillon

**lerie galerie 2456**  
2456, rue Beaubien Est  
Montréal  
514 527-3986

**L'Oeil Régional**

**Pierre Nantel**  
Député  
Longueuil - Saint-Hubert  
192, rue St-Jean, bureau 200  
Longueuil (Québec)  
Tél. : 450-928-4288  
www.pierrenantel.org

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**  
STÉPHANE BERGERON  
Député de Verchères

**CABRAL PORTO & DURO**  
CARTES-EN-IMAGE

**Xavier Barsalou-Duval**  
Député de Pierre-Boucher--Les Patriotes--Verchères  
**BLOC Québécois**  
1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7  
Téléphone : 450 652-4442  
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

**Alexandra Mendès**  
Députée fédérale  
Brossard - Saint-Lambert  
6955 boulevard Taschereau  
Bureau / office : 225  
Tél / Tel: 450-466-6872  
Alexandra.Mendes@parl.gc.ca

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**  
NATHALIE ROY  
Députée de Montarville

## SOUTIEN (BRONZE)

**EDITIONS de Villers**

**ZONE W3**  
média design

**LE GROUPE Lepelco**  
Cabinet en assurance de dommages  
275, boul. Laurier, bureau 201, Beloeil (Québec) J3G 4K2

**Carrefour3 bénévolat**  
Un service du Centre d'action bénévole de Boucherville

**ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC**  
DAVE TURCOTTE  
Député de St-Jean